



COPIE DE RÉSOLUTION

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Sauveur tenue le 20 janvier 2020 et à laquelle étaient présents Jacques Gariépy, maire, ainsi que les conseillères et conseillers Rosa Borreggine, Judith Gagnon, Caroline Vinet, Véronique Martino, Normand Leroux et Daniel Cantin, formant quorum.

RÉSOLUTION N° 2020-01-041

RECONNAISSANCE DES PROFESSIONNELS ET GESTIONNAIRES EN TRAVAUX PUBLICS À TITRE DE PREMIERS INTERVENANTS AU QUÉBEC

ATTENDU QUE les Services municipaux des travaux publics constituent une portion majeure des budgets des villes;

ATTENDU QUE les professionnels et gestionnaires des Services municipaux des travaux publics font fréquemment partie des premiers intervenants appelés lors d'une catastrophe naturelle, d'intempéries et de bris de biens collectifs;

ATTENDU QUE les équipes des travaux publics sont menées de main de maître par des professionnels et des gestionnaires aguerris qui doivent être en mesure de composer avec des enjeux environnementaux, techniques, humains, budgétaires, et ce, dans un contexte de clients-citoyens;

ATTENDU QU'une reconnaissance de leur travail et de la valeur de leur apport permettrait à ces professionnels et gestionnaires d'exception d'obtenir des sièges autour de tables stratégiques, de porter leur voix sur les dossiers qui les touchent et les impactent et par le fait même, améliorerait la qualité des services dispensés à leurs clients-citoyens;

ATTENDU QUE les professionnels et gestionnaires des Services municipaux des travaux publics sont convaincus de la pertinence de standardiser et de normaliser certaines actions dispensées par leur service, pour en assurer la qualité et la sécurité ainsi que celle de leurs clients-citoyens;

ATTENDU QUE les différentes directions en travaux publics font face à d'importants défis de changements et de gestion de la relève, ainsi, une reconnaissance du secteur permettrait de mieux connaître les différents corps de métiers qui les composent;

ATTENDU QUE le fait de positionner les travaux publics comme un secteur reconnu aura comme effet de mettre en place et de soutenir la formation adéquate et appropriée des ressources, en plus d'attirer une relève de choix et la garder motivée et fière;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal reconnaît que les professionnels et gestionnaires oeuvrant au sein de la direction du Service des travaux publics de la ville de Saint-Sauveur agit et est désignée à titre de *Premiers intervenants*.

QUE le conseil municipal appuie les démarches de l'Association des travaux publics d'Amérique auprès des instances gouvernementales afin que soit reconnu le secteur des travaux publics au Québec.

COPIE CONFORME

certifiée ce 21 janvier 2020

La greffière et directrice des Services juridiques,

A handwritten signature in blue ink that reads "m ppharand". The signature is written in a cursive, lowercase style.

Marie-Pier Pharand
Avocate